Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1249

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Le Conseil d'Etat vaudois au pied du mur

Il faudra à l'avenir se méfier des bouquets de fleurs et des couches-culottes. Achats paternels ou attention à une bien-aimée, ils peuvent en quelques jours provoquer un séisme dans tout un canton. Isolés dans leur bulle technocratique, les experts de Bossard Consultants l'ont appris à leurs dépens. Leur départ peut enfin débloquer la situation dans l'épuisant marathon de l'assainissement et des réformes de l'Etat de Vaud.

MARIO CARERA

Tout dépend maintenant de la réelle volonté du Conseil d'Etat. Groggy debout face à une opinion scandalisée, il doit concrétiser ses intentions, des rocades de départements ne faisant pas une politique. Les «chantiers en cours», comme il les appelle, sont nombreux. Ils demandent une véritable concertation sociale et des décisions. Bossard chassé, le gouvernement ne peut espérer «faire du Bossard sans Bossard». L'opération Orchidée est trop décriée pour la poursuivre telle quelle, simplement avec de nouveaux pilotes.

Le gouvernement doit commencer par jeter aux orties sa planification financière 1997-2001, adoptée de façon dilettante il y a quelques mois. Nébuleuse méthode Coué, elle prévoyait l'équilibre des comptes (amortissements de plus de 250 millions compris) pour l'an 2000. Outre les économies d'Orchidée (180 millions), des recettes fiscales (150 millions), elle spéculait encore sur 235 millions de «mesures complémentaires» qualifiées «d'efforts considérables» par le Conseil d'Etat, sans plus de détails.

La cible à fixer maintenant est un équilibre du budget de fonctionnement à l'horizon 2000, car il n'est pas acceptable d'emprunter pour ses dépenses courantes. En revanche, la méthode Coué du Conseil d'Etat, dévastatrice en terme de dialogue social, aboutirait, elle, à un autofinancement des investissements à plus de 100% en l'an 2000. Financièrement ce n'est pas impératif et politiquement pas réaliste.

Ce nouvel objectif financier ouvre un nouveau champ politique: le paquet Orchidée peut alors enfin être discuté sans a priori et sans crispations. Les économies raisonnables sont acceptées, en veillant à maintenir, voire améliorer, la qualité du service public.

Du côté des recettes, les perspectives sont tracées. La réforme fiscale, actuellement en consultation, s'inscrit dans l'harmonisation fiscale fédérale et offre une bonne base en vue de nouvelles rentrées ciblées: celles qui touchent les détenteurs d'actions, les propriétaires d'immeubles et les hauts revenus. Si l'on veut faire vite pour 1997, on peut fort bien commencer par les mesures liées à l'harmonisation fédérale (quelque 80 à 100 millions de recettes). La droite politique et les milieux économiques sont mis au défi: veulent-ils accepter ce paquet raisonnable au service d'un assainissement basé sur des sacrifices répartis ou préfèrent-ils «l'intégrisme budgétaire» et la défense de leurs intérêts? Car les efforts d'économies qu'ils réclament portent déjà des fruits, l'augmentation des charges de l'Etat (hors intérêts et amortissements) est maîtrisée. A l'inverse, la crise des recettes est patente: depuis 1992, les revenus fiscaux ont chaque année été inférieurs aux prévisions. Des nouvelles recettes ciblées sont d'autant plus justifiées que l'indice global de la charge fiscale vaudoise est le plus bas des cantons romands (en 1994, Vaud arrivait à 109,5 contre 114 à Genève, 124 à Fribourg, 130 à Neuchâtel, qui enregistre pourtant de beaux succès dans la promotion économique!).

Les «autres chantiers» du Conseil d'Etat, à faire progresser au-delà des groupes de travail alibi, sont nombreux. La réforme scolaire, euro et romando-compatible, est agendée en mai au Grand Conseil: la droite saura-t-elle s'abstenir de son psychodrame scolaire traditionnel? La réforme de la loi électorale, moult fois annoncée, sortira-t-elle des tiroirs afin d'ouvrir les règles du jeu démocratique dans un canton qui paie cher ses blocages institutionnels (sacrosainte autonomie communale, carte politique bétonnée, etc). Le fonctionnement du Conseil d'Etat doit être rendu plus efficace (un président, élu par le peuple, est une piste à creuser).

Et l'organisation judiciaire du canton? Bien accueillies, les propositions de réforme des juges Jomini et Bersier doivent se transformer en projet gouvernemental afin de moderniser une justice dont les règles essentielles datent du siècle dernier. Dans le social, l'instauration d'un revenu minimum de réinsertion (RMR) ne doit pas offrir le prétexte d'un démantèlement des prestations sociales.

Reste encore l'immense dossier de la péréquation intercommunale: les différences d'imposition entre les 385 communes vont du simple au triple et aucune péréquation directe ne vient compenser ces écarts qui atteignent des records en Suisse. Les déficits seraient sérieusement réduits par une péréquation directe horizontale.

Le Conseil d'Etat est maintenant au pied du mur. Il a indiqué, en ces termes, vouloir instaurer une méthode qui lui a fait défaut depuis deux ans: «notre volonté de dialogue avec les partis et les diverses associations représentatives est la seule voie constructive pour le canton».

Enfin, bravo. On attend avec impatience la mise en œuvre. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Claude Favez (jcf)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Daniel Marco (dm)
Jérôme Meizoz
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Philippe Abravanel, Mario Carera
Composition et maquette:
Valérie Bory,
Françoise Gavillet
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9